



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 4 juillet 2025

ENVIRONNEMENT

Respect de la biodiversité

Un Lamantin des Caraïbes est observé depuis jeudi dans les eaux littorales du Moule, en Guadeloupe. Cette espèce, *Trichechus manatus* est une espèce protégée considérée comme éteinte dans nos eaux, ce qui donne un caractère exceptionnel à cet évènement.

L'individu est une femelle mûre équipée d'une balise à Porto Rico en janvier 2025. Son état de santé est en cours d'évaluation par une équipe spécialisée.

Nous en appelons au civisme de chacun afin de ne pas perturber l'animal et respecter la législation en vigueur. Pour rappel, il est interdit d'approcher les mammifères marins à moins de 300m (arrêté du 1er juillet 2011 fixant la liste des mammifères marins protégés sur le territoire national et les modalités de leur protection et arrêté préfectoral n°R02-2024-07-12-00001).

Des mesures sont prises en lien avec la commune pour éviter tout dérangement depuis la terre. Afin de tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité de l'animal il est impératif de respecter strictement ces mesures.

En effet, une approche inappropriée, même sans contact direct avec l'individu, pourrait engendrer une modification de son comportement, d'empêcher son alimentation, son repos, ses déplacements et des blessures liées à la fuite.

Enfin, il est susceptible de se déplacer. En cas d'observation, afin de préserver cet individu, contactez uniquement le réseau échouage au **06 90 57 19 44**.

